

Observatoire de l' environnement



pilote

Christophe
Riocreux
04 77 92 87 90

■ objectifs

Suivre les enjeux environnementaux sur le territoire.

Suivre les effets des politiques environnementales conduites.

Anticiper sur les questions émergentes.

Animer un partenariat local autour de l'environnement.

■ partenaires

DDT 42, ADEME Rhône-Alpes, Saint-Etienne Métropole, Loire Forez, Pays de Saint-Galmier, DREAL, DDASS 42, CG 42, Chambre d'agriculture de la Loire, Ecole des Mines, Parc Naturel Régional du Pilat, FRAPNA Loire, WWF,...

■ production

Un rapport d'analyse reprenant tous les thèmes de l'observatoire (périodicité 5 ans).

Une note de communication thématique, en fonction de l'actualité (annuelle ou tous les 2 ans).

Comité technique observatoire (2 séances partenariales annuelles).

Mise à jour annuelle des données de l'observatoire.

■ contenu

Espaces naturels (sites classés, Natura 2000, ZNIEFF, EMS...), corridors écologiques, particularités naturalistes, trame verte, occupation des sols, couverture forestière,...

Agriculture : occupation des sols agricoles, Recensement Général Agricole, zonage agricole PLU.

Risques Nuisances : inondation (PPRI), mouvement de terrain (emprises minières), risque industriel (installations classées), transport de matières dangereuses, sites et sols pollués (BASOL) et potentiellement pollués (BASIAS), qualité de l'air, infrastructures bruyantes.

Eau et déchets : vulnérabilité des eaux, qualité des cours d'eau, alimentation en eau potable, assainissement, collecte et traitement des déchets.

Paysage et patrimoine : monuments classés et inscrits, secteurs de sensibilité des paysages (SEM), recensement des inventaires du patrimoine industriel.

■ données

Sources : Ensemble de nos partenaires.

■ périodicité

Mise à jour annuelle.

emprise territoriale



■ emprise territoriale

Département de la Loire et surtout Scot Sud Loire.

Maille : communes, intercommunalités, secteurs géographiques.

■ transversalité

Croisement avec l'observatoire des déplacements, le recollement des PLU, l'observatoire foncier. Partenariat avec l'observatoire du CG42, l'AMPASEL, l'observatoire du bruit (SEM).

■ applications

Mise en perspective dans le cadre des documents d'urbanisme (Scot, PLU) et utilisation pour les démarches environnementales (PSADER, Plan Climat Energie...).

■ connexion avec d'autres dispositifs d'observation

Observatoire des déplacements et observatoire foncier.

■ perspectives

Développer de nouvelles thématiques (biodiversité, énergie...).

Davantage mobiliser les partenaires autour du dispositif d'observation.

■ dimension Urba³

Mise en convergence des données et représentations à l'échelle de l'inter-Scot.

Mobilisation des données Urba³ pour permettre des comparaisons entre territoires.

Juin 2010

Observatoire environnement

epures
l'Agence d'urbanisme
de la région stéphanoise

46 rue de la télématique
BP 40801 - 42952 Saint-Etienne cedex 9
tél : 04 77 92 84 00 fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com - web : www.epures.com